

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2026- 054014- 006- 01- 01- -2026/1/22-18:05:45
METROPOLE DU GRAND NANCY- Budget EAU- 2026- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Imputations non conformes au plan de compte règlementaire (nature) (FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE)

L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

Veillez vérifier les imputations budgétaires suivantes, présentes dans le flux mais inexistantes dans le plan de compte ou mal utilisées.

Article	Sens	Type	Vote
747	R	Ordre	1000000

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600053	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY METROPOLE DU GRAND NANCY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

Budget primitif (BP) : Budget EAU
relatif à l'exercice 2026



Instruction budgétaire et comptable M. 4 (1) applicable aux services publics industriels et commerciaux
locaux

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	43
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	64
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires 6/03/2023.

V – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget [« primitif » ou « cumulé »] primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 [« sans reprise des résultats de l'exercice N-1. » ou « avec reprise des résultats définitifs de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif » ou « avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. »]

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	36 886 003,00	35 886 003,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		36 886 003,00	35 886 003,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 327 222,00	19 327 222,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 327 222,00	19 327 222,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	56 213 225,00	55 213 225,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 183 147,00	0,00	12 624 866,00	12 624 866,00	12 624 866,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 024 052,00	0,00	5 003 276,00	5 003 276,00	5 003 276,00
014	Atténuations de produits	6 031 240,00	0,00	4 937 283,00	4 937 283,00	4 937 283,00
65	Autres charges de gestion courante	66 500,00	0,00	542 477,00	542 477,00	542 477,00
Total des dépenses de gestion des services		22 304 939,00	0,00	23 107 902,00	23 107 902,00	23 107 902,00
66	Charges financières	480 000,00	0,00	444 367,00	444 367,00	444 367,00
67	Charges exceptionnelles	663 927,00	0,00	316 560,00	316 560,00	316 560,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	108 555,00		193 710,00	193 710,00	193 710,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		23 557 421,00	0,00	24 062 539,00	24 062 539,00	24 062 539,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 078 519,00		3 023 464,00	3 023 464,00	3 023 464,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 700 000,00		9 800 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		12 778 519,00		12 823 464,00	12 823 464,00	12 823 464,00
TOTAL		36 335 940,00	0,00	36 886 003,00	36 886 003,00	36 886 003,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	36 886 003,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	35 066 940,00	0,00	35 466 003,00	35 466 003,00	35 466 003,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
75	Autres produits de gestion courante	68 000,00	0,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00
Total des recettes de gestion des services		35 135 440,00	0,00	35 626 003,00	35 626 003,00	35 626 003,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200 500,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		35 335 940,00	0,00	35 886 003,00	35 886 003,00	35 886 003,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		36 335 940,00	0,00	35 886 003,00	35 886 003,00	35 886 003,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 886 003,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	12 823 464,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	192 644,00	0,00	426 121,00	426 121,00	426 121,00
21	Immobilisations corporelles	8 798 720,00	0,00	8 967 300,00	8 967 300,00	8 967 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 250 000,00	0,00	5 633 096,00	5 633 096,00	5 633 096,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 241 364,00	0,00	15 026 517,00	15 026 517,00	15 026 517,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 858 705,00	0,00	2 900 705,00	2 900 705,00	2 900 705,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 858 705,00	0,00	2 900 705,00	2 900 705,00	2 900 705,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 100 069,00	0,00	17 927 222,00	17 927 222,00	17 927 222,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 400 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
	TOTAL	15 500 069,00	0,00	19 327 222,00	19 327 222,00	19 327 222,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 327 222,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	443 647,00	0,00	124 010,00	124 010,00	124 010,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 877 903,00	0,00	5 979 748,00	5 979 748,00	5 979 748,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 321 550,00	0,00	6 103 758,00	6 103 758,00	6 103 758,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 321 550,00	0,00	6 103 758,00	6 103 758,00	6 103 758,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 078 519,00		3 023 464,00	3 023 464,00	3 023 464,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 700 000,00		9 800 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 178 519,00		13 223 464,00	13 223 464,00	13 223 464,00
TOTAL		15 500 069,00	0,00	19 327 222,00	19 327 222,00	19 327 222,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 327 222,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

11 823 464,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 624 866,00		12 624 866,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 003 276,00		5 003 276,00
014	Atténuations de produits	4 937 283,00		4 937 283,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	542 477,00		542 477,00
66	Charges financières	444 367,00	0,00	444 367,00
67	Charges exceptionnelles	316 560,00	0,00	316 560,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	193 710,00	9 800 000,00	9 993 710,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 023 464,00	3 023 464,00
Dépenses d'exploitation – Total		24 062 539,00	12 823 464,00	36 886 003,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	36 886 003,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 900 705,00	0,00	2 900 705,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	426 121,00	0,00	426 121,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 967 300,00	0,00	8 967 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 633 096,00	400 000,00	6 033 096,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 927 222,00	1 400 000,00	19 327 222,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 327 222,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	500,00		500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	35 466 003,00		35 466 003,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	92 000,00		92 000,00
75	Autres produits de gestion courante	67 500,00		67 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	260 000,00	0,00	260 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		35 886 003,00	0,00	35 886 003,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 886 003,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	124 010,00	0,00	124 010,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 979 748,00	0,00	5 979 748,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 800 000,00	9 800 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 023 464,00	3 023 464,00
Recettes d'investissement – Total		6 103 758,00	13 223 464,00	19 327 222,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 327 222,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	11 183 147,00	12 624 866,00	12 624 866,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 802 727,00	1 798 750,00	1 798 750,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	171 750,00	173 750,00	173 750,00
6064	Fournitures administratives	20 500,00	18 000,00	18 000,00
6066	Carburants	115 000,00	115 000,00	115 000,00
6068	Autres matières et fournitures	167 000,00	142 000,00	142 000,00
611	Sous-traitance générale	18 000,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	35 000,00	35 500,00	35 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	7 000,00	7 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 200 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	28 000,00	28 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	86 500,00	83 250,00	83 250,00
6156	Maintenance	176 500,00	215 000,00	215 000,00
6161	Multirisques	21 000,00	18 000,00	18 000,00
6168	Autres	95 000,00	167 500,00	167 500,00
617	Etudes et recherches	125 000,00	215 000,00	215 000,00
618	Divers	265 450,00	224 950,00	224 950,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	3 825 000,00	3 825 000,00	3 825 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	6 600,00	6 600,00	6 600,00
6248	Divers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6251	Voyages et déplacements	640,00	4 975,00	4 975,00
6261	Frais d'affranchissement	23 900,00	31 900,00	31 900,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	2 500,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 850,00	8 850,00	8 850,00
6282	Frais de gardiennage	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	60 000,00	60 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	52 000,00	60 000,00	60 000,00
63512	Taxes foncières	352 060,00	357 341,00	357 341,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	576 670,00	970 000,00	970 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux	0,00	690 000,00	690 000,00
6378	Autres taxes et redevances	395 500,00	395 500,00	395 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 024 052,00	5 003 276,00	5 003 276,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6331	Versement de mobilité	52 815,00	52 815,00	52 815,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 961,00	26 961,00	26 961,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 905 779,00	2 855 779,00	2 855 779,00
6413	Primes et gratifications	586 576,00	576 576,00	576 576,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	436 551,00	436 551,00	436 551,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	793 032,00	846 951,00	846 951,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 901,00	10 901,00	10 901,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	9 521,00	9 521,00	9 521,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 250,00	6 250,00	6 250,00
648	Autres charges de personnel	169 166,00	154 471,00	154 471,00
014	Atténuations de produits (7)	6 031 240,00	4 937 283,00	4 937 283,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	213 200,00	0,00	0,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redevance	0,00	4 937 283,00	4 937 283,00
706129	Reversement redevance modernisat° agence eau	5 818 040,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	66 500,00	542 477,00	542 477,00
6518	Autres	1 500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	35 000,00	25 000,00	25 000,00
6542	Créances éteintes	25 000,00	35 000,00	35 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6552	Subventions équipement versées	0,00	183 377,00	183 377,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	292 000,00	292 000,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	2 000,00	2 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5 000,00	5 100,00	5 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		22 304 939,00	23 107 902,00	23 107 902,00
66	Charges financières (b) (8)	480 000,00	444 367,00	444 367,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	480 000,00	375 500,00	375 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	68 867,00	68 867,00
67	Charges exceptionnelles (c)	663 927,00	316 560,00	316 560,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	310 050,00	310 050,00	310 050,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	183 377,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	167 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	3 500,00	6 510,00	6 510,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	108 555,00	193 710,00	193 710,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	108 555,00	193 710,00	193 710,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		23 557 421,00	24 062 539,00	24 062 539,00
023	Virement à la section d'investissement	3 078 519,00	3 023 464,00	3 023 464,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 700 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 700 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 778 519,00	12 823 464,00	12 823 464,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 778 519,00	12 823 464,00	12 823 464,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 335 940,00	36 886 003,00	36 886 003,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	36 886 003,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	152 898,88
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	84 031,88
= Différence ICNE N – ICNE N-1	68 867,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	500,00	500,00	500,00
64198	Autres remboursements	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	35 066 940,00	35 466 003,00	35 466 003,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	24 585 235,00	25 110 000,00	25 110 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	213 200,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	4 819 505,00	4 937 283,00	4 937 283,00
70128	Autres taxes et redevances	393 000,00	393 000,00	393 000,00
704	Travaux	530 000,00	400 000,00	400 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	140 000,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	4 250 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
7068	Autres prestations de services	26 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	10 720,00	10 720,00
7088	Autres produits activités annexes	110 000,00	115 000,00	115 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	92 000,00	92 000,00
748	Des tiers	0,00	92 000,00	92 000,00
75	Autres produits de gestion courante	68 000,00	67 500,00	67 500,00
752	Revenus des immeubles	8 000,00	11 000,00	11 000,00
7584	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	500,00	500,00
7588	Autres	60 000,00	56 000,00	56 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		35 135 440,00	35 626 003,00	35 626 003,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	200 500,00	260 000,00	260 000,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100 000,00	200 000,00	200 000,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	40 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	60 000,00	60 000,00	60 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		35 335 940,00	35 886 003,00	35 886 003,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 000 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 000 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 335 940,00	35 886 003,00	35 886 003,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 886 003,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	192 644,00	426 121,00	426 121,00
2031	Frais d'études	40 000,00	354 721,00	354 721,00
2051	Concessions et droits assimilés	152 644,00	71 400,00	71 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 798 720,00	8 967 300,00	8 967 300,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	990 000,00	475 000,00	475 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 676 220,00	7 411 300,00	7 411 300,00
21561	Service de distribution d'eau	769 000,00	923 500,00	923 500,00
2182	Matériel de transport	290 000,00	100 000,00	100 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	63 500,00	42 500,00	42 500,00
2184	Mobilier	5 000,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 250 000,00	5 633 096,00	5 633 096,00
2313	Constructions	1 050 000,00	1 988 096,00	1 988 096,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 200 000,00	3 645 000,00	3 645 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 241 364,00	15 026 517,00	15 026 517,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 858 705,00	2 900 705,00	2 900 705,00
1641	Emprunts en euros	2 344 500,00	2 386 500,00	2 386 500,00
1678	Autres dettes condit° particulières	514 205,00	514 205,00	514 205,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 858 705,00	2 900 705,00	2 900 705,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 100 069,00	17 927 222,00	17 927 222,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 000 000,00	700 000,00	700 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	10 000,00	10 000,00
139188	des tiers	0,00	290 000,00	290 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 500 069,00	19 327 222,00	19 327 222,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 327 222,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	443 647,00	124 010,00	124 010,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	443 647,00	124 010,00	124 010,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 877 903,00	5 979 748,00	5 979 748,00
1641	Emprunts en euros	1 877 903,00	5 979 748,00	5 979 748,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 321 550,00	6 103 758,00	6 103 758,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 321 550,00	6 103 758,00	6 103 758,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 078 519,00	3 023 464,00	3 023 464,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	9 700 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
28031	Frais d'études	79 000,00	72 000,00	72 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	80 000,00	80 000,00
28131	Bâtiments	170 000,00	170 000,00	170 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	370 000,00	450 000,00	450 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 950 000,00	7 900 000,00	7 900 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	850 000,00	871 000,00	871 000,00
28182	Matériel de transport	162 000,00	200 000,00	200 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	52 000,00	40 000,00	40 000,00
28184	Mobilier	15 000,00	15 000,00	15 000,00
28188	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		12 778 519,00	12 823 464,00	12 823 464,00
041	Opérations patrimoniales (8)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 178 519,00	13 223 464,00	13 223 464,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 500 069,00	19 327 222,00	19 327 222,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 327 222,00
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					40 262 904,59									
1641 Emprunts en euros (total)					40 262 904,59									
1311410 (CDC-1311410)	BANQUE DES TERRITOIRES	15/06/2012	28/12/2012	01/06/2013	1 500 000,00	V	LEP	3,640	3,870		T	C	O	A-1
1313203 (CDC-5035697)	BANQUE DES TERRITOIRES	01/04/2018	01/04/2018	01/04/2019	1 700 000,00	V	LIVRETA	1,500	2,618		A	P	O	A-1
17590 (SG-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	10/12/2008	29/03/2009	4 100 000,00	F	FIXE	3,690	3,591		T	P	O	A-1
18487 (SG-18487)	SOCIETE GENERALE	07/09/2011	20/10/2011	20/04/2012	4 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	1,840	1,836		T	P	O	B-1
237133 (CIB-237133)	CREDIT AGRICOLE CIB	22/12/2006	29/12/2006	29/12/2007	8 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,470	3,852		A	P	O	B-4
270343 (CIB-270343-T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	20/12/2007	31/03/2008	2 200 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,030	3,136		A	P	O	A-1
560 (SG-560)	SOCIETE GENERALE	22/12/2009	31/12/2009	31/01/2010	3 000 000,00	F	FIXE	3,565	3,678		M	C	O	A-1
C700513 / 1816192X (CFF-C70051)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	11/05/2012	01/06/2012	01/09/2012	3 300 000,00	F	FIXE	4,980	5,163		T	C	O	A-1
C705728 / 8376663A (CFF-C70572)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	21/12/2012	04/01/2013	04/04/2013	2 500 000,00	F	FIXE	4,310	4,459		T	C	O	A-1
C706671 (CFF-C706671)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	01/12/2016	01/03/2017	4 262 904,59	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	O	A-1
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	CAFFIL	13/11/2020	15/01/2021	01/05/2021	600 000,00	F	FIXE	0,800	0,807		T	C	O	A-1
MON504825EUR (LBP-MON503469)	CAFFIL	29/05/2015	24/06/2015	01/01/2016	5 100 000,00	F	FIXE	1,530	1,536		S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					10 284 084,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					10 284 084,00									
15C54108 (AERM-12530)	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	19/01/2017	08/01/2016	01/02/2018	9 623 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
16C54191 (AERM-12545)	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	19/01/2017	01/02/2017	01/02/2018	660 384,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					50 546 988,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 459 945,34					2 386 348,47	374 944,38	0,00	66 878,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 459 945,34					2 386 348,47	374 944,38	0,00	66 878,43
1311410 (CDC-1311410)	N	0,00	A-1	293 181,79	2,83	V	LIVRETA	2,900	97 727,28	6 988,95	0,00	897,79
1313203 (CDC-5035697)	N	0,00	A-1	1 343 865,19	17,25	V	LIVRETA	3,150	44 808,52	42 331,75	0,00	21 042,94
17590 (SG-17590)	N	0,00	A-1	901 531,95	2,99	F	FIXE	3,690	285 707,97	29 750,91	0,00	189,37
18487 (SG-18487)	N	0,00	B-1	1 964 895,93	6,05	C	TAUX STRUCTURES	1,840	252 839,64	34 914,90	0,00	6 387,87
237133 (CIB-237133)	N	0,00	B-4	566 013,46	0,99	C	TAUX STRUCTURES	7,000	566 013,46	40 171,23	0,00	0,00
270343 (CIB-270343-T1)	N	0,00	A-1	480 744,88	3,00	F	FIXE	3,050	152 496,30	14 866,37	0,00	27,81
560 (SG-560)	N	0,00	A-1	600 000,10	4,00	F	FIXE	3,565	150 000,00	19 190,35	0,00	44,56
C700513 / 1816192X (CFF-C70051	N	0,00	A-1	1 072 500,00	6,42	F	FIXE	4,980	165 000,00	51 019,59	0,00	3 891,66
C705728 / 8376663A (CFF-C70572	N	0,00	A-1	906 250,00	7,01	F	FIXE	4,310	125 000,00	37 551,63	0,00	8 324,44
C706671 (CFF-C706671)	N	0,00	A-1	1 784 962,04	5,17	F	FIXE	2,860	318 755,30	48 305,00	0,00	3 610,94
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	N	0,00	A-1	486 000,00	20,08	F	FIXE	0,800	24 000,00	3 816,00	0,00	612,65
MON504825EUR (LBP-MON503469)	N	0,00	A-1	3 060 000,00	14,50	F	FIXE	1,530	204 000,00	46 037,70	0,00	21 848,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		6 170 450,40					514 204,20	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		6 170 450,40					514 204,20	0,00	0,00	0,00
15C54108 (AERM-12530)	N	0,00	A-1	5 774 220,00	11,08	F	FIXE	0,000	481 185,00	0,00	0,00	0,00
16C54191 (AERM-12545)	N	0,00	A-1	396 230,40	11,08	F	FIXE	0,000	33 019,20	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 630 395,74					2 900 552,67	374 944,38	0,00	66 878,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
18487 (SG-18487)	SOCIETE GENERALE	4 000 000,00	1 964 895,93	1	20,00		1.84	EURIBOR03M+0.5	0,00		1,840	34 914,90	0,00	10,01
237133 (CIB-237133)	CREDIT AGRICOLE CIB	8 000 000,00	566 013,46	4	20,00		3.47	7	561 538,63		7,000	40 171,23	0,00	2,88
TOTAL (B)		12 000 000,00	2 530 909,39						561 538,63			75 086,13	0,00	12,89
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		12 000 000,00	2 530 909,39						561 538,63			75 086,13	0,00	12,89

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 099 486,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	10,01	0,00	0,00	2,88	0,00	
	Montant en euros	1 964 895,93	0,00	0,00	566 013,46	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		(5)	(6)						
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1		
L	2031 - Frais d'études	5	09/02/2023
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	09/02/2023
L	2051 - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	09/02/2023
L	2051 - Logiciels	2	09/02/2023
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles	5	09/02/2023
L	211 - Terrains (non amortissable)	0	09/02/2023
L	21311 - Constructions de bâtiments d'exploitation	75	09/02/2023
L	21311 - Constructions de châteaux d'eau et d'usines de production d'eau potable	75	09/02/2023
L	21311 - Travaux d'aménagements sur des bâtiments d'exploitation existants	20	09/02/2023
L	21351 - Investissements sur bâtiments d'exploitation existants	20	09/02/2023
L	21355 - Installations générales, agencement des constructions de bâtiments administratifs	10	09/02/2023
L	21531 - Constructions de réservoirs d'eau potable	75	09/02/2023
L	21531 - Constructions de réservoirs d'eau potable (historique)	60	09/02/2023
L	21531 - Constructions de réseaux d'alimentation en eau potable - amélioration traitement de l'eau	50	09/02/2023
L	21531 - Travaux de modernisation sur usine de production d'eau potable (génie civil)	50	09/02/2023
L	21531 - Investissements sur réseaux d'alimentation en eau potable existants	20	09/02/2023
L	21531 - Travaux de modernisation sur usines de production d'eau potable (process)	20	09/02/2023
L	21531- Travaux sur stations de pompage	20	09/02/2023
L	21531 - Réseaux de câblage	15	09/02/2023
L	21531 - Réseaux divers (carottage)	10	09/02/2023
L	21531 - Station d'alerte	10	09/02/2023
L	21531 - Travaux sur transformateurs électriques, capteurs et autres installations spécifiques	10	09/02/2023
L	21531 - Télésurveillance centralisée des réseaux	5	09/02/2023
L	2154 - Matériel industriel	5	09/02/2023
L	2155 - Outillage industriel	5	09/02/2023
L	21561 - Compteurs d'eau	10	09/02/2023
L	21561 - Matériel spécifique de réseaux et d'exploitation du service de l'eau	15	09/02/2023
L	21561 - Matériel spécifique d'exploitation du service de l'eau (petit matériel)	5	09/02/2023
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	09/02/2023
L	216 - Collections et ?uvre d'art (non amortissable)	0	09/02/2023
L	217 - Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	09/02/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
L	2182 - Matériel de transport - camions, fourgons et véhicules industriels	10	09/02/2023
L	2182 - Matériel de transport - voitures et véhicules légers	5	09/02/2023
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	09/02/2023
L	2184 - Mobilier	12	09/02/2023
L	2184 - Mobilier (historique)	10	09/02/2023
L	2188 - Autres immob. corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : coffres-forts?)	20	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	09/02/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitués à l'ouverture	Montant total constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	193 710,00		986 595,00	1 180 305,00	0,00	1 180 305,00
- Dépréciations des actifs circulants (comptes de redevables)	193 710,00	31/01/2020	986 595,00	1 180 305,00	0,00	1 180 305,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	193 710,00		986 595,00	1 180 305,00	0,00	1 180 305,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 900 705,00	3 900 705,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	12 823 464,00	12 823 464,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 922 759,00	8 922 759,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 900 705,00	I 3 900 705,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 900 705,00	2 900 705,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 386 500,00	2 386 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	514 205,00	514 205,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 000 000,00	1 000 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>1 000 000,00</i>	<i>1 000 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 823 464,00	III 12 823 464,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		12 823 464,00	12 823 464,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	72 000,00	72 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	80 000,00	80 000,00
28131	Bâtiments	170 000,00	170 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	450 000,00	450 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 900 000,00	7 900 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	871 000,00	871 000,00
28182	Matériel de transport	200 000,00	200 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	40 000,00
28184	Mobilier	15 000,00	15 000,00
28188	Autres	2 000,00	2 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 023 464,00	3 023 464,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES**

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
011	Charges à caractère général	12 624 866,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	1 798 750,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	173 750,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	18 000,00
6066	CARBURANTS	115 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	142 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	25 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	35 500,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	7 000,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	1 400 000,00
61528	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS IMMOBILIERS	1 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATION SUR MATERIEL ROULANT	28 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS MOBILIERES	83 250,00
6156	MAINTENANCE	215 000,00
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	18 000,00
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCE	167 500,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	215 000,00
618	DIVERS	224 950,00
6226	HONORAIRES	2 000,00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	4 000,00
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	3 825 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	10 000,00
6238	DIVERS - PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	6 600,00
6248	FRAIS DE TRANSPORT DE MATERIEL	4 500,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 975,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	31 900,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 500,00
6281	CONCOURS DIVERS - COTISATIONS	8 850,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	120 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	60 000,00
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	1 400 000,00
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	60 000,00
63512	TAXES FONCIERES	357 341,00
63711	REDEVANCE PRELEVEMENT SUR RESSOURCE EAU	970 000,00
63712	REDEVANCE PERFORMANCE RESEAU EAU POTABLE	690 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	395 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 003 276,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	1 500,00
6331	VERSEMENT MOBILITE	52 815,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT	26 961,00
6411	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	2 855 779,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	576 576,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	436 551,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	846 951,00
6454	COTISATIONS PATRONALES ASSEDIC	10 901,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	9 521,00
6474	VERSEMENT AU C.A.S. DE LA METROPOLE	25 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	6 250,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (CAPITAL DECES)	154 471,00

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
014	Atténuations de produits	4 937 283,00
701269	REVERSMT AGENCE EAU-REDEVANCE CONSO EAU POTABLE	4 937 283,00
65	Autres charges de gestion courante	542 477,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	25 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	35 000,00
6552	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	183 377,00
6553	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES	292 000,00
6585	INTERETS MORATOIRES	2 000,00
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	5 100,00
66	Charges financières	444 367,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	375 500,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	68 867,00
67	Charges exceptionnelles	316 560,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	310 050,00
678	AUTRES CHARGES EN LIEN AVEC EVENEMENT MAJEUR ET INHABITUEL	6 510,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	193 710,00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIFS CIRCULANTS	193 710,00
Total des dépenses réelles		24 062 539,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 800 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMO. INCORPOR. ET CORPOR.	9 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	3 023 464,00
Total des dépenses d'ordre		12 823 464,00
D 002 Déficit d'exploitation reporté (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		36 886 003,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
013	Atténuations de charges	500,00
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	35 466 003,00
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	25 110 000,00
701261	REDEVANCE SUR LA CONSOMMATION EAU	4 937 283,00
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	393 000,00
704	TRAVAUX	400 000,00
7064	LOCATIONS DE COMPTEURS	4 500 000,00
70878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR DES TIERS	10 720,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	115 000,00
74	Subventions d'exploitation	92 000,00
748	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION VERSEES PAR DES TIERS	92 000,00
75	Autres produits de gestion courante	67 500,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTÉS À DES ACTIVITÉS PROF.	11 000,00
7584	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	500,00
7588	AUTRES	56 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	260 000,00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	200 000,00
778	AUTRES PRODUITS EN LIEN AVEC EVENEMENT MAJEUR ET INHABITUEL	60 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00
Total des recettes réelles		35 886 003,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 000 000,00
747	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTA	1 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		1 000 000,00
R 002 Excédent d'exploitation reporté (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		36 886 003,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Nota. – Cet état n'est obligatoire que pour les régies appliquant l'instruction M. 49 et rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Il convient d'établir un état par service.

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé	Montant (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	426 121,00
2031	ETUDES	354 721,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	71 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 967 300,00
21351	AMENAGEMENT DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	475 000,00
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	7 411 300,00
21561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	923 500,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	100 000,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	42 500,00
2184	MOBILIER	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 633 096,00
2313	CONSTRUCTIONS	1 988 096,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	3 645 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900 705,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 386 500,00
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	514 205,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		17 927 222,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 000 000,00
139111	AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU	700 000,00
139118	AMORTISSEMENTS AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	10 000,00
139188	SUBVENTIONS AUTRES TIERS	290 000,00
041	Opérations patrimoniales	400 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	400 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 400 000,00
D 001 Solde déficitaire d'investissement reporté (3)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		19 327 222,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé	Montant(2)
13	Subventions d'investissement	124 010,00
13111	SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU	124 010,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 979 748,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 979 748,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		6 103 758,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 800 000,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	72 000,00
2805	AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	80 000,00
28131	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS	170 000,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRU	450 000,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	7 900 000,00
28156	AMORTISSEMENT DU MATERIEL	871 000,00
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	200 000,00
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE	40 000,00
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	15 000,00
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMO. CORPORELLES	2 000,00
041	Opérations patrimoniales	400 000,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLE	400 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 023 464,00
Total des recettes d'ordre		13 223 464,00
R 001 Solde excédentaire d'investissement reporté (3)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		19 327 222,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(2) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(3) Inscrire en cas de reprise les résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent participant au service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	10 720 430,38
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	10 720 430,38
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	21 440 860,76
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743.3	PARTICIPATION COOPERATION INTERCOMMUNULALE	PROJET EAU DANS PAYS ETRANGERS	DIVERSES ASSOCIATIONS	Association	50 000,00
6743.6	PARTICIPATION / ABONNEMENT	PARTICIPATION / ABONNEMENT	FNCCR	Association	2 000,00
6743.7	PARTICIPATION POUR LA FACTURATION SOCIALE DE L'EAU	AIDE TRANSMISE AUX CCAS	AGENCE LORRAINE DE L'HABITAT	Etablissement de droit public	240 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022 - 4102A ALIMENTATION EN EAU DEPUIS LA MEURTHE DIVERSIFICATION DE LA RESSOURCE EN EAU	34 610 632,67	524 721,00	35 135 353,67	573 084,33	572 658,34	33 989 611,00
2022 - 4108A CONFORTEMENT DU BARRAGE DE MÉRÉVILLE SUR LA MOSELLE SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	3 174 496,78	300 000,00	3 474 496,78	3 092 622,09	381 874,69	0,00
2022 - 4108C CRÉATION REHABILITATION DE DRÉSEROIRS SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	5 000 000,00	2 030 000,00	7 030 000,00	0,00	350 000,00	6 680 000,00
2022 - 4101A DÉMOLITION ANCIENNE USINE ST CHARLES DÉMOLITION ANCIENNE USINE ST CHARLES	1 114 500,00	1 121 096,00	2 235 596,00	144 365,93	2 091 230,07	0,00
2024 - 4109A PROJETS ENR PROJETS ENR	3 855 000,00	-255 000,00	3 600 000,00	637 650,00	1 492 350,00	1 470 000,00
2022 - 4106B RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS D'EAU - DÉPLOIEMENT RADIORELEVÉ RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	3 892 868,76	0,00	3 892 868,76	3 890 839,96	2 028,80	0,00
2022 - 4106A RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX STRUCTURANTS D'EAU POTABLE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	6 782 598,76	6 625 294,00	13 407 892,76	4 758 597,27	3 774 001,49	4 875 294,00
2022 - 4108B RÉHABILITATION RÉSERVOIR SAINT CHARLES SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	2 686 091,85	100 000,00	2 786 091,85	636 857,85	102 754,00	2 046 480,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2025 - 4205B VEHICULES MATERIELS ET ENGINS ROULANTS VEHICULES MATERIELS ET ENGINS ROULANTS	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00	215 041,98	174 958,02	1 060 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024 - AEUSINEEAU DSP EXPLOITATION DES USINES DE L'EAU	27 364 146,41	-494 000,00	26 870 146,41	7 310 146,41	3 800 000,00	15 760 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,00	14,00	14,24	0,00	14,24
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 1ERE CL	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2EME CL	C	4,00	0,00	4,00	3,52	0,00	3,52
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	3,00	0,00	3,00	3,72	0,00	3,72
ATTACHE TERRITORIAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2 EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		86,00	0,00	86,00	72,85	6,25	79,10
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	8,00	0,00	8,00	7,42	0,00	7,42
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	8,00	0,00	8,00	7,52	0,00	7,52
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	20,00	0,00	20,00	18,35	0,00	18,35
AGENT DE MAITRISE	C	9,00	0,00	9,00	7,58	0,25	7,83
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	11,00	0,00	11,00	10,75	0,00	10,75
INGENIEUR	A	6,00	0,00	6,00	0,83	4,58	5,41
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	2,10	0,00	2,10
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	7,00	0,00	7,00	5,12	1,00	6,12
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	9,00	0,00	9,00	7,38	0,42	7,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		100,00	0,00	100,00	87,09	6,25	93,34

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	380.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	821.0	0,00	332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article avec un agent contractuel territorial	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	697.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	444.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	565.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	TECH	573.0	0,00	332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article avec un agent contractuel territorial	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	429.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions. sous réserve	CDD contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367.0	0,00	332-23-2° Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	381.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367.0	0,00	332-24 Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale	CDD contrat à durée déterminée
APPRENTI		OTR		0,00	A	A autres
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	401.0	0,00	332-13 332-13 - Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.	CDD contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(2) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part de capital</u>				
06/11/2025 -	SPL HYDRO MEREVILLE	SPL HYDRO MEREVILLE	Société publique locale	750 000,00
<u>Garantie d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

MATHERON Vincent. Vice-Président délégué aux finances	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le